

Code d'article 173.67**Description** SACHETS OUVERTS 2 CÔTÉS**Catalogue** BOL 0, HOS 109, IPS 15**Date de modification** 02/08/2024 05:32:07**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions 15x15,2 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 35 G/M2 + 10 LDPE
Poids net d'une unité (g) 2,10
Ligne de produits 'OPEN PACK'

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499173679
EAN13 8420499173672

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage**

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 15,00 x 16,00 x 2,00
Poids paquet (kg) 0,21
Volume paquet (m³) 0,0004800

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 4.000
Paquets /carton 40
Dimensions carton (cm) 32,00 x 33,00 x 16,00
Poids carton (kg) 8,32
Volume carton (m³) 0,0168960

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 6
Cartons / palette 36
Conditionnement (U base x couches) 6 x 6
Poids (kg) 323,52
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Micro-ondes Four -40°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry

**Certificats**



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

